Organiser la veille et les moyens d'action pour préserver les espaces agricoles

Le Collectif de défense des terres fertiles du Var a tenu son assemblée générale le 25 septembre au café resto solidaire Ecce Terra du Cannet des Maures. La réunion a permis de faire le bilan des actions de l'année 2014 marquée par la création d'un réseau territorial de veille foncière sur le département.

Depuis 2005, le Collectif de défense des terres fertiles rassemble des organisations paysannes, des associations de protection de l'environnement et de l'économie sociale et solidaire ainsi que des citoyens dans le but de lutter contre l'artificialisation des terres et la spéculation foncière qui menacent les espaces agricoles, d'abord dans le Var puis dans le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes. *"Environ 3.000 ha de terres agricoles disparaissent chaque année en PACA. La surface agricole régionale ne représente plus que 22 % du territoire, pour une moyenne nationale de 52 %. Sur 74.000 fermes en 1970, il n'en restait déjà plus que 20.000 en 2007. A ce rythme là, qui va nous nourrir demain?"*, alerte le Collectif.
Dans le Var, ce sont près de 1.500 ha qui disparaissent annuellement, précise son président, Michel Apostolo.
Dans ce but, les membres du Collectif s'engagent pour promouvoir l'intérêt économique et écologique des terres fertiles auprès du grand public et des collectivités. L'association intervient aussi en suivant l'évolution des documents d'urbanisme.
Ces derniers mois, une attention particulière a été portée sur les communes de La Seyne où 8.000 m2 de terres agricoles pourraient disparaître, Fréjus où plusieurs parcelles sont menacées par des projets de construction ou d'entreposage, Les Arcs où l'extension d'un hyper marché est en projet et le Muy où le PLU pourrait déclasser des terres agricoles.

Structurer et renforcer le réseau de veille foncière

L'année 2014 a par ailleurs été marquée par la constitution d'un réseau territorial de veille foncière articulé autour de veilleurs citoyens et bénévoles. Suite à l'obtention d'un financement régional de 10.000 €, le Collectif de défense des terres fertiles a pu embaucher un salarié à hauteur de 7 heures par semaine afin de structurer, d'animer et de coordonner le réseau de veille.
Une action de mobilisation
"Le veilleur est un lanceur d'alerte qui transmet les informations au collectif de sorte à pouvoir intervenir efficacement et dans les temps", explique Benoît Baton, animateur de la structure.
Six zones géographiques placées sous la responsabilité d'un référent par secteur ont été définies sur le département.
Actuellement, le réseau compte 81 veilleurs qui couvrent la moitié du territoire. A terme, l'objectif est d'organiser un maillage plus serré qui s'appuierait sur un veilleur par commune. Désormais, le Collectif s'emploie à dynamiser le réseau, des supports de formation ont été réalisés et deux réunions d'information ont déjà eu lieu courant 2015. Trois autres devraient être programmées prochainement.
Michel Apostolo appréciera par ailleurs la relation suivie entretenue avec la Safer dont une conseillère, Solène Gyssels, interviendra lors de l'assemblée générale pour présenter les outils de préservation des terres agricoles et de remise en culture de terres en friche de la Safer.
Loriane Payant, du service agriculture du département, présentera d'autre part les procédures terres incultes qui consistent à récupérer et faire exploiter un terrain abandonné. Une procédure peu connue et peu utilisée, rarement conduite jusqu'à aboutissement, mais qui a été menée à bien une fois dans le département. S'il n'est pas aisé à mettre en œuvre, le dispositif est par contre susceptible de réamorcer des procédures amiables.
Enfin, les membres du collectif auront l'occasion d'échanger avec Mireille Peirano et Colette Charriau, élues du Conseil régional qui salueront le travail mené et assureront la structure du soutien de la Région.

G. Lantes